

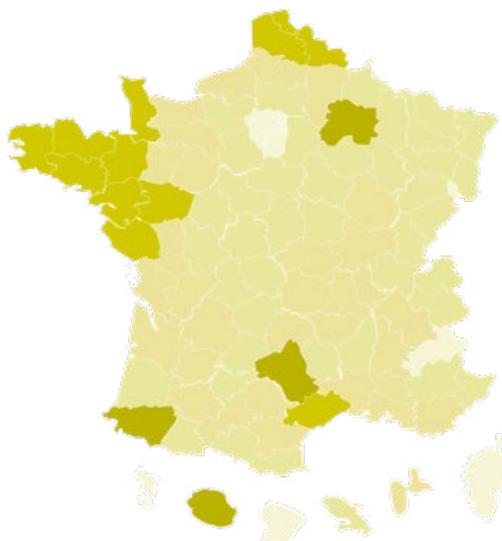
ACTIVITÉS 2022

VIVEA en quelques chiffres

Ce qu'il faut retenir

Chiffres clés*	Hommes	Femmes	Total
Nombre de contributeurs	364 146	140 302	504 448
dont chefs d'exploitation	326 749	105 581	432 330
dont membres de la famille	5 548	17 089	22 637
dont aides familiaux	2 653	967	3 620
dont cotisants de solidarité	29 196	16 665	45 861
Nombre de bénéficiaires (Contributeurs ayant suivi au moins une formation)	72 300	22 511	94 811
Taux d'accès à la formation	19,9%	16,0%	18,8%
Nombre de stagiaires (Contributeurs participant à un stage. Un même bénéficiaire peut donc être comptabilisé plusieurs fois comme stagiaire)	107 700	36 511	144 211
Nombre d'heures/stagiaire financées	1 216 000	499 000	1 715 000
Nombre de dossiers réalisés			24 051
Durée moyenne en heures (formations collectives)			12,8
Prix moyen de l'heure/stagiaire (formations collectives)			26,0 €
Nombre moyen de stagiaires (formations collectives)			6,9
Montant financé total (VIVEA et cofinancements)			46,5 M€

- La durée moyenne des formations collectives reste stable par rapport à 2021 : 12,8 heures.
- Les formations de 1 et 2 jours représentent 79,6% des formations collectives.
- 64% des demandes individuelles concernent des formations de 5 jours et plus.



Répartition des contributeurs et contributrices

504 448 contributeurs sont recensés en 2022 soit -1,4% par rapport à 2021.

L'entrée de 31 722 nouveaux contributeurs ne compense pas les 38 856 sortants.

15 départements voient leur nombre de contributeur augmenter par rapport à 2021.

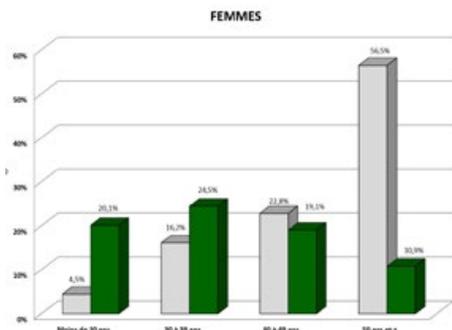
Quatre départements comptabilisent plus de 10 000 contributeurs : la Mayenne, les Pyrénées-Atlantiques, l'Aveyron, et la Réunion.

■	10 001 à 11 792
■	7 501 à 10 000
■	5 001 à 7 500
■	2 501 à 5 000
■	113 à 2 500

ACCÈS À LA FORMATION

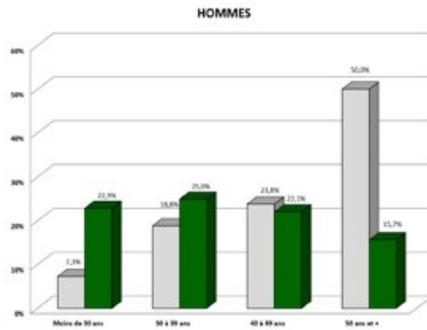
Par âge

Répartition des contributeurs et taux d'accès à la formation par tranche d'âge



Les femmes représentent 28% des contributeurs et 16% d'entre elles ont bénéficié d'au moins une formation financée par VIVEA en 2022.

Elles représentent 24% des bénéficiaires sur l'année.



Les hommes représentent 72% des contributeurs et 20% d'entre eux ont bénéficié d'au moins une formation financée par VIVEA en 2022.

Ils représentent 76% des bénéficiaires sur l'année.

Par activité

Répartition des contributeurs et contributrices par activité

Activité principale	Hommes			Femmes		
	Contributeurs	Bénéficiaires	Taux d'accès	Contributrices	Bénéficiaires	Taux d'accès
Culture de céréales ; cultures industrielles	89 508	17 041	19,0%	33 172	4 178	12,6%
Élevage de bovins	83 016	20 846	25,1%	28 895	4 955	17,1%
Culture et élevage associés	31 503	7 790	24,7%	10 717	1 749	16,3%
Viticulture	33 172	5 720	17,2%	15 308	2 000	13,1%
Élevage d'ovins, caprins et équidés	19 928	4 200	21,1%	13 444	2 787	20,7%
Réalisation et entretien de plantations ornementales (paysagistes)	27 326	991	3,6%	1 553	56	3,6%
Culture de légumes ; maraîchage	16 441	3 046	18,5%	7 630	1 530	20,1%
Élevage de volailles	8 107	2 560	31,6%	4 125	1 041	25,2%
Culture fruitière	9 030	1 476	16,3%	4 302	635	14,8%
Services aux cultures productives - Entreprises travaux agricoles	11 442	1 967	17,2%	1 638	198	12,1%
Élevage de porcins	4 433	1 642	37,0%	1 455	341	23,4%
Horticulture ; pépinières	5 018	674	13,4%	2 501	410	16,4%
Élevage d'autres animaux	9 067	1 176	13,0%	8 512	647	7,6%
Exploitation forestière, services forestiers, sylviculture	5 230	276	5,3%	286	9	3,1%
Divers	10 925	2 894	26,5%	6 764	1 976	29,2%
Total	364 146	72 300	19,9%	140 302	22 511	16,0%

Les secteurs de l'élevage restent ceux qui affichent les meilleurs taux d'accès à la formation.

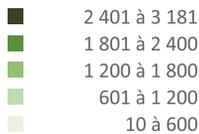
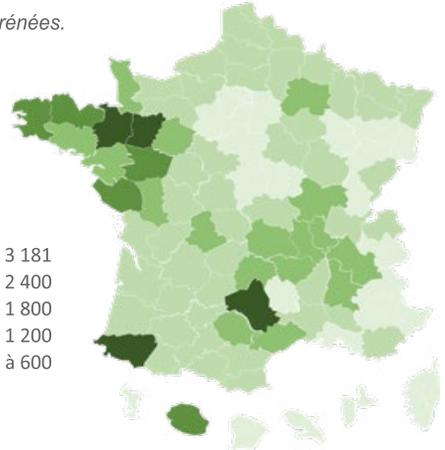
Les céréaliers représentent 24,3% des contributeurs de VIVEA et 17,4% d'entre eux ont bénéficié d'au moins une formation en 2022.

Par département

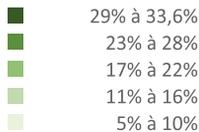
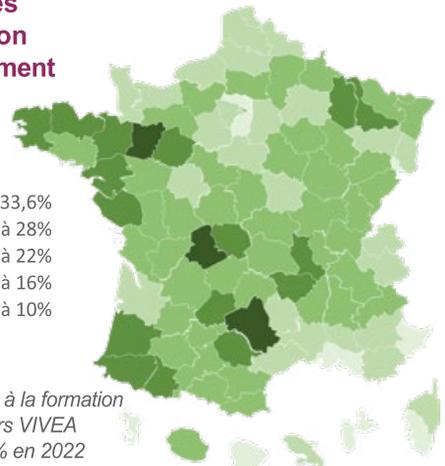
Nombre de bénéficiaires de formation par département

Les départements qui ont vu leur nombre de bénéficiaires augmenter de plus de 40% par rapport à 2022 sont :

- Le Bas-Rhin ;
- Les Hautes-Pyrénées.



Taux d'accès à la formation par département



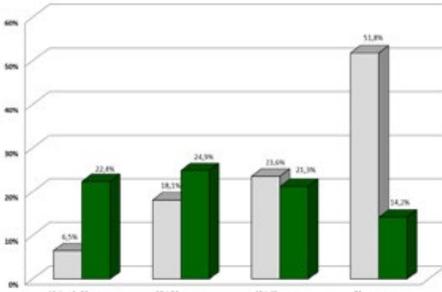
Le taux d'accès à la formation des contributeurs VIVEA se situe à 18,8% en 2022 (contre 22,8% en 2021).

A noter que 41 départements ont un taux d'accès supérieur à cette moyenne nationale et que 9 d'entre eux ont un taux supérieur à 25%.

Seuls 11 départements ont un taux inférieur à 10%.

■ Contributeurs ■ Taux d'accès

TOTAL



En 2022, plus de 18% des contributeurs auront bénéficié de formations financées par VIVEA. Les moins de 40 ans accèdent davantage à la formation avec 24,2% d'entre eux ayant bénéficié d'au moins une formation financée par VIVEA en 2022. La demande de formation diminue proportionnellement avec l'âge. Les + de 50 ans représentent plus de la moitié des contributeurs mais sont proportionnellement moins à se former.

Total		
Contributeurs	Bénéficiaires	Taux d'accès
24,3%	22,4%	17,3%
22,2%	27,2%	23,1%
8,4%	10,1%	22,6%
9,6%	8,1%	15,9%
6,6%	7,4%	20,9%
5,7%	1,1%	3,6%
4,8%	4,8%	19,0%
2,4%	3,8%	29,4%
2,6%	2,2%	15,8%
2,6%	2,3%	16,6%
1,2%	2,1%	33,7%
1,5%	1,1%	14,4%
3,5%	1,9%	10,4%
1,1%	0,3%	5,2%
3,5%	5,1%	27,5%
100%	100%	18,8%

NOMBRE D'HEURES STAGIAIRES

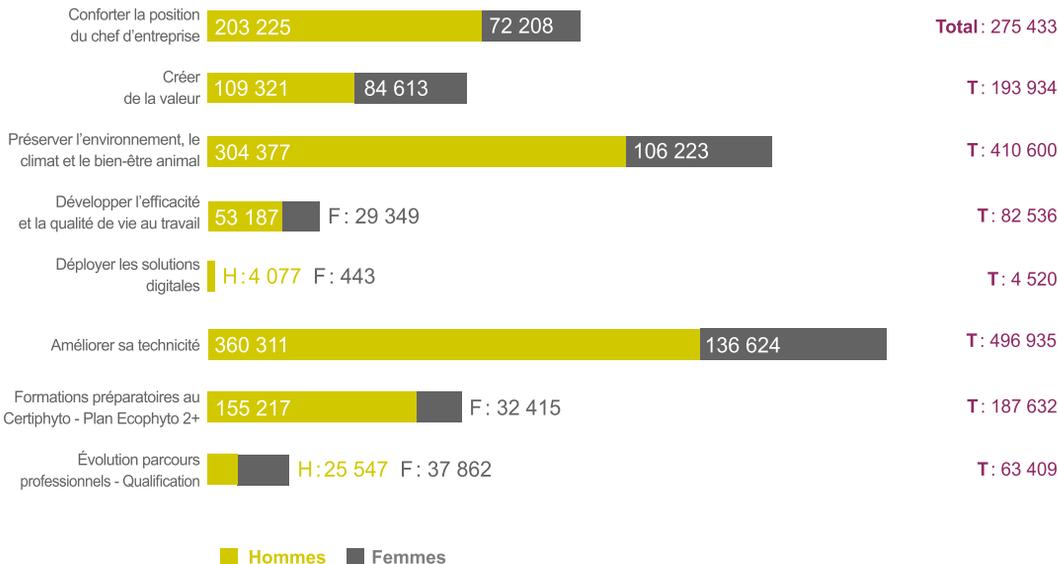
Prise en charge

Nombre d'heures de prise en charge par région

En 2022, VIVEA a financé 1 715 000 heures stagiaires contre 2 063 468 en 2021 soit une diminution de - 16,9 %.



Selon les thématiques du Plan stratégique



■ Hommes ■ Femmes